



ÉDITO



© HENRI CARAT / VILLE DE PARIS

Anne HIDALGO
Maire de Paris

À l'issue d'une année marquée par les nombreuses fermetures de classes décidées par le ministère de l'Éducation nationale, nous faisons à Paris le choix de défendre notre service public et de continuer à investir massivement dans l'Éducation.

Paris dispose ainsi du plus vaste réseau de services de petite enfance du pays, affichant un ensemble exceptionnel d'établissements, qu'ils soient municipaux ou en partenariat, offrant un accueil à près de 80% des enfants de moins de 3 ans. Depuis 2014, pas moins de 5 000 nouvelles places ont été créées, tandis que l'ouverture de nouvelles structures se poursuit activement. Cet été, des travaux conséquents ont été réalisés dans 185 établissements de la petite enfance, 466 écoles, et 80 collèges répartis dans l'ensemble des arrondissements de la ville. Telle est l'ambition que nous portons avec mon équipe.

Pour les plus petits, nous renouvelons des programmes plébiscités, comme les "Samedis en famille" avec l'ouverture de 28 crèches tous les samedis matin, ainsi que deux projets à destination des familles particulièrement vulnérables en centres d'hébergement. Nous avons fait le choix de maintenir la gratuité du Pass Navigo pour tous les jeunes de moins de 18 ans, ainsi que le financement de fournitures scolaires pour les élèves du premier degré, tout en maintenant un tarif de 13 centimes d'euros le repas pour les familles les plus modestes. Le développement continu de nos activités péri et extrascolaires demeure également au cœur de nos préoccupations. Les élèves parisiens ont la possibilité de participer à des ateliers riches et diversifiés, qu'il s'agisse de pratiques culturelles, artistiques, sportives, environnementales, civiques, de santé, de sciences, etc. Celles-ci sont accessibles pendant les temps d'activités périscolaires, les mardis et vendredis, entre 15h00 et 16h30, ainsi que dans les centres de loisirs du mercredi après-midi, et des petites et grandes vacances.

L'accès de chaque enfant aux droits fondamentaux, dont celui de l'éducation, est au cœur de mes préoccupations. La place de tous les enfants, quel que soit leur éventuel handicap, est à l'école. Nous ne devons pas transiger avec cet impératif, je m'y emploie avec détermination pour développer et renforcer à Paris les dispositifs nécessaires à l'autonomie et à l'émancipation des jeunes Parisiens handicapés dans l'environnement de droit commun.

Investir dans l'éducation publique implique également une rénovation des méthodes pédagogiques afin de préparer au mieux les élèves au monde de demain. Cette année, deux projets novateurs verront ainsi le jour. Tout d'abord, la Ville de Paris lancera le projet de "L'École dehors" dans le square des Deux-Nêthes, situé dans le 18^e arrondissement. Cette école en plein air permettra aux jeunes Parisiens et Parisiennes d'apprendre dans un environnement innovant, à la fois pendant les heures de classe et sur le temps périscolaire.

Les avantages pédagogiques de l'apprentissage en plein air sont multiples, allant de la stimulation de la motivation à l'encouragement de la coopération, en passant par la promotion de la santé et de la sensibilisation à l'écologie, conférant ainsi aux plus jeunes des outils pour participer activement à la transformation écologique de notre société.

En parallèle, en collaboration avec le Rectorat, nous inaugurerons "l'Académie des langues" rue Cambon (Paris Centre). Cet établissement permettra aux équipes de l'Éducation nationale et de la Ville de Paris d'accueillir des classes de maternelle, d'élémentaires et de collège pour une immersion linguistique innovante, reproduisant en tout point les conditions d'un séjour à l'étranger.

En matière de santé et de prévention, un programme important donnera aux élèves de 5^e, qu'ils soient garçons ou filles, la possibilité exceptionnelle de se faire vacciner gratuitement contre le papillomavirus humain (HPV) pendant le temps scolaire. Ce virus est à l'origine de nombreux cancers, et cette initiative représente une formidable opportunité pour protéger nos enfants et assurer leur bien-être futur. Organisée conjointement par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, le Rectorat et la Ville de Paris, cette campagne de vaccination se déroulera en deux phases, correspondant aux deux doses du vaccin, en octobre-novembre 2023, puis au printemps 2024.

Notre service de santé de proximité demeure accessible gratuitement et de manière universelle, grâce à l'engagement de nos professionnels répartis dans les 59 centres de protection maternelle et infantile (PMI). De plus, en maternelle et en élémentaire, nos 200 professionnels du service public municipal de santé scolaire sont disponibles pour apporter leur aide, leur accompagnement et leur orientation aux enfants ayant des besoins spécifiques liés à leur santé. Les évaluations réalisées par nos infirmières auprès des enfants de 3-4 ans et de 6 ans permettent de détecter précocement d'éventuelles difficultés et d'agir en conséquence afin de prévenir toute perturbation de leur parcours scolaire. Enfin, cette nouvelle année scolaire sera marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques, une opportunité historique de transmettre les valeurs du sport aux plus jeunes. De nombreuses activités seront proposées par la Ville de Paris dans toutes nos écoles, grâce notamment au label Génération 2024, offrant ainsi aux élèves la possibilité de s'initier aux enjeux de la citoyenneté à travers les vertus du sport.

Je remercie mes adjoints Patrick Bloche et Céline Hervieu, et bien sûr l'ensemble des maires d'arrondissement ainsi que tous les agents du service public municipal mobilisés au quotidien pour l'éducation et l'épanouissement des petites Parisiennes et des petits Parisiens.



Patrick Bloche

Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'éducation, de la petite enfance, des familles, des nouveaux apprentissages, et du Conseil de Paris



Céline Hervieu

Conseillère de Paris déléguée à la petite enfance

Construire une ville pour les familles et leurs enfants, c'est construire une ville plus vivante, plus dynamique, plus solidaire. C'est également construire une ville qui cultive les énergies de l'avenir. C'est guidés par cette vision qu'avec la Maire de Paris, Anne Hidalgo, nous menons des politiques publiques qui permettent à toutes les familles de trouver un cadre favorisant l'exercice de la parentalité ainsi que l'éveil et la réussite éducative des enfants, et ce de la crèche au collège.

Paris est la première ville en France pour le nombre de places en crèche. Nous continuons à offrir de nouvelles places dans les arrondissements ou quartiers dans lesquels existe un besoin non satisfait, comme par exemple à Charenton-Meuniers (12^e) ou dans l'îlot Saint-Germain (7^e), dans le cadre de cette belle opération de création de 254 logements sociaux, dans un arrondissement très déficitaire en ce domaine. Dans le contexte national de crise du recrutement dans les métiers de la petite enfance, nous avons poursuivi notre mobilisation et pris de multiples initiatives pour répondre à la pénurie de personnels, tout en restant exigeants sur le niveau de qualification. C'est notamment pour répondre à cette préoccupation prioritaire qu'ouvrira à la rentrée l'Ecole des Métiers de la Petite Enfance afin de valoriser ces métiers et de mieux accompagner les professionnels et professionnelles tout au long de leur parcours.

Dans les écoles et les collèges, nous avons engagé comme chaque été de nombreux travaux pour améliorer le cadre des apprentissages et relever le défi du changement climatique. La création de nouvelles cours Oasis se poursuit et ce sont 29 cours supplémentaires qui ont été réalisées durant les vacances scolaires, portant leur nombre total à 129. La Ville contribue par ailleurs, dans le cadre de la complémentarité éducative et en partenariat avec l'Académie de Paris, à une réflexion globale sur les pratiques éducatives, les temps de l'enfant, l'organisation de l'école ou les usages des bâtiments scolaires. La démarche expérimentale sur l'école maternelle du 21^e siècle intitulée Cap Maternelles en est une parfaite illustration, tout comme l'ouverture dans le jardin des Deux-Nèthes (18^e) d'un espace spécialement consacré au « faire classe dehors » avec un enseignant dédié. Par ailleurs, l'ouverture de l'Académie des Langues au sein de l'école Cambon (Paris Centre), toujours en partenariat avec l'Académie de Paris, témoigne de notre volonté de favoriser fortement l'apprentissage des langues étrangères par les élèves parisiens.

De son côté, l'Académie du Climat entame sa troisième année d'activités avec de nombreux projets toujours plus innovants qui renforceront l'attractivité déjà bien assurée de ce lieu unique en son genre. Ils contribueront un peu plus à l'éducation aux enjeux incontournables du climat et de la biodiversité, non seulement au niveau des savoirs mais aussi à celui des outils à utiliser pour mobiliser les consciences.

Plus que jamais, Paris confirme sa vocation de territoire éducatif et sa volonté de promouvoir l'école publique.

À toutes et à tous, nous souhaitons une excellente rentrée !

SOMMAIRE

Intro

- p.3 **Éditos**
- p.5 **Sommaire**
- p.6 **Chiffres clés**

L'école s'adapte aux nouveaux enjeux

- p.9 **Faire de l'école et ses abords, un lieu plus accueillant**
- p.10 **Construire l'école publique de demain**
- p.12 **L'école ouverte sur le monde : accompagner les petits Parisiens et Parisiennes dans l'apprentissage des langues**
- p.13 **Encourager les bonnes habitudes**

En route vers les JOP2024

- p.14 **Génération 2024**
- p.17 **Inclusion par le sport**

Accueillir et accompagner

- p.18 **Accueillir les tout-petits dans les meilleures conditions possibles**
- p.19 **Faire toute leur place aux enfants en situation de handicap**
- Accompagner les jeunes**
- p.23 **Encourager les adultes**

CHIFFRES CLÉS

Sur l'année scolaire 2022-2023, **161 458** enfants et adolescents sont scolarisés dans les établissements scolaires publics parisiens, soit :

- **108 726** dans le 1^{er} degré
- **52 732** dans les collèges

Petite enfance

- **1 138** établissements dont 454 établissements municipaux
- **45 183** places à Paris dont 26 389 places municipales

Les écoles et les collèges publics

631 écoles à la rentrée 2023 dont :

- **277** maternelles
- **276** élémentaires
- **78** polyvalentes

Dont **214** écoles classées en éducation prioritaire (187 REP et 27 REP+) et **25** écoles bénéficiant d'une convention académique pluriannuelle de priorité éducative **114** collèges publics, dont **30** en REP et REP+.

1 lycée municipal pour adultes, géré et financé par la Ville de Paris.

9 centres de loisirs à parité accueillant chacun **15** enfants en situation de handicap et **15** enfants dits "valides". Plus d'**1/3** des activités éducatives liées aux JOP 2024 et à leurs valeurs.

4 enfants sur 5 participent aux activités périscolaires.

Et aussi :

Pour l'année scolaire 2023-2024, la Ville a attribué un montant de **5,7 millions** d'euros pour permettre aux écoles, centres de loisirs et structures éducatives de commander dans un catalogue de **20 000** articles les fournitures et manuels nécessaires au bon apprentissage et à l'épanouissement des petits parisiens.

550 000 serviettes et **220 000** tampons de qualité, en coton bio certifiés sans perturbateur endocrinien, distribués gratuitement dans les collèges parisiens sur les 18 derniers mois.

Au premier degré dans les écoles publiques parisiennes on compte :

- **72** unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS),
 - **20** unités d'enseignement externes (UEE) sur différents types de handicap (autisme, déficience intellectuelle, troubles visuels et auditifs),
 - un pôle d'enseignement pour jeunes sourds en langue des signes.
-
- Nombre total de professionnels crèches municipales régie : **7 250** professionnels au sein des crèches en régie (hors crèches familiales), dont environ **4 200** auxiliaires de puériculture et assistants éducatifs petite enfance, **700** EJE terrain, **1 600** ATEPE et **750** responsables et adjointes
-
- Le budget total de la petite enfance à Paris s'élève à un montant de **521 millions d'euros**, et **64,5 millions d'euros** pour les associations gestionnaires d'établissements d'accueil de la petite enfance.





L'ÉCOLE S'ADAPTE AUX NOUVEAUX ENJEUX

Faire de l'école et ses abords, un lieu plus accueillant Cours oasis et rues aux écoles : les nouvelles livraisons

► 29 nouvelles cours Oasis pour transformer la récréation en moments de partage

Cette stratégie résiliente vise à remplacer progressivement les cours d'écoles asphaltées par des espaces verts, contribuant ainsi à renforcer la résilience de la ville face au changement climatique. À ce jour, près de 130 cours d'écoles maternelles, élémentaires et de collèges ont déjà été transformées en cours Oasis.

Ces cours sont conçues en collaboration avec les enfants pour favoriser leur appropriation de ces espaces et encourager le développement de la citoyenneté. Les enfants ne participent pas seulement à la conception, mais aussi à la réalisation de ces cours, en effectuant des tâches telles que la plantation de végétaux au collège Gréard (8^e) ou la construction de jardinières à l'école Keller (11^e).

En plus de promouvoir l'appropriation, ces espaces visent à créer un environnement plus équitable, en luttant contre les stéréotypes de genre. Les retours du terrain montrent que ces cours favorisent une plus grande mixité des espaces et contribuent à améliorer le climat scolaire.

De plus, lors de l'édition 2023 du budget participatif, de nombreuses propositions de cours Oasis seront soumises au vote des Parisiennes et des Parisiens.

RAPPEL :

- Travaux été 2023 : 29 cours livrés
- Budget : 12,5 millions €
- À la rentrée septembre 2023 : 129 cours aménagées

► Rues aux écoles

Les "Rues aux Écoles" sont des voies piétonnes créées autour des écoles maternelles et élémentaires pour assurer la sécurité des enfants sur leur trajet entre la maison et l'école tout en luttant contre la pollution. Des barrières amovibles sont utilisées pour permettre le passage des véhicules de secours et des services tout en interdisant l'accès aux véhicules motorisés.

Certaines de ces rues ont été aménagées spécifiquement avec des revêtements clairs et, lorsque possible, de vastes espaces végétalisés avec des arbres, contribuant ainsi à réduire les îlots de chaleur.

À ce jour, une quarantaine de voies ont été aménagées.

► La sécurité des enfants au cœur du Code de la rue

La priorité n°1 du Code de la rue est de protéger les piétons, notamment les plus jeunes. La police municipale parisienne a pour mission de sécuriser les trottoirs, les zones piétonnes et les rues aux écoles, en rappelant les règles de circulation et de stationnement et en verbalisant systématiquement les infractions mettant en danger les enfants et les familles. Avec les agents chargés des « points écoles », ce sont également plus de 400 traversées piétonnes qui sont sécurisées tous les jours à Paris. Ces agents sont dorénavant équipés de chasubles « Sécurité école – Je fais respecter le Code de la rue ».

Pour la rentrée scolaire le 4 septembre, une journée de mobilisation de la police municipale est organisée, avec des opérations à proximité des établissements scolaires dans tous les arrondissements parisiens.

► Et pour les plus petits : les samedis en famille :

Paris ouvre 28 crèches au public le samedi matin en partenariat avec des associations pour s'amuser en famille.

Ces activités d'éveil sont ouvertes gratuitement aux familles avec des enfants de moins de 6 ans, dans la limite des places disponibles. Plus de 6 150 familles ont déjà participé à ce programme.

Pour soutenir les familles très vulnérables, deux nouvelles expérimentations ont commencé en juin. De plus, un nouveau site ouvrira en septembre dans le 16^e arrondissement, avec un budget annuel de plus de 560 000 euros.

Construire l'école publique de de demain

► 10 écoles dans le dispositif CAP Maternelle

Cap Maternelle, une initiative de la Ville de Paris et de l'Académie de Paris, améliore le bien-être et l'apprentissage des enfants de 3 à 5 ans en favorisant leur autonomie et en adaptant les espaces et les horaires à leurs besoins.

Ce projet implique 5 écoles maternelles parisiennes et 5 nouvelles, notamment Moscou, Bercy, Disques, Saïda et Bessières. Il s'agit d'un laboratoire d'expérimentation pour créer l'école maternelle idéale, basée sur un diagnostic partagé entre les équipes éducatives et périscolaires.

La DASCO propose également des formations continues aux agents des écoles impliquées, y compris les responsables éducatifs, les animateurs, les enseignants et les directeurs. L'objectif pour la prochaine rentrée est d'étendre ces formations aux auxiliaires de puériculture et aux éducatrices de jeunes enfants du projet.

► Apprendre dehors

Paris s'inspire de l'investissement des espaces extérieurs pour l'apprentissage, une pratique courante dans d'autres pays européens. Les "Rencontres internationales de la classe dehors" ont renforcé cette approche en mettant en avant les nombreux avantages : amélioration du bien-être, développement des compétences psycho-sociales, et amélioration de la mémoire et de la concentration.

En plus de sensibiliser les élèves aux enjeux écologiques, cette pratique n'est pas saisonnière et peut être intégrée tout au long de l'année. Elle se développe progressivement à Paris, comme à l'école maternelle Reuilly (12^e) et à l'école élémentaire Bollaert (19^e), englobant à la fois les temps scolaires et les activités éducatives en période périscolaire et extrascolaire.

[Plus d'infos sur paris.fr](https://paris.fr)



► L'école dehors

En partenariat avec l'Académie de Paris, et en collaboration avec l'Académie du Climat, la Ville de Paris lance son projet de "L'école dehors". Ce dispositif permettra aux jeunes Parisiens et Parisiennes de découvrir l'apprentissage en plein air dans le square des Deux Nèthes (18^e), pendant et en dehors des heures scolaires.

Cette approche consiste à utiliser des espaces extérieurs pour favoriser la connexion à l'environnement et une approche différente de l'apprentissage. Dans des parcs, jardins, squares, cours ou bois, les activités sont diverses, allant du jeu libre au jardinage, à l'exploration de la nature, aux activités sportives, à la construction d'objets avec des matériaux naturels, à la lecture en plein air, au chant et à la musique, etc.

► Favoriser la continuité des parcours éducatifs, la réussite de tous les enfants et adolescents, l'amélioration de leur bien-être et leur engagement citoyen

De nombreux projets du projet éducatif de territoire 2021-2026 (PEDT) se déploieront dans les écoles et les centres de loisirs. L'accent continuera d'être mis sur le développement des compétences psycho-sociales des enfants. Des projets de transition entre établissements, de la crèche au collège, verront le jour.

La Ville de Paris expérimentera des résidences artistiques en école élémentaire. L'autonomie des élèves sera renforcée grâce au dispositif "savoir rouler à vélo", en lien avec les enjeux de pédagogie face au changement climatique. La formation des futurs citoyens se concentrera sur la lutte contre le harcèlement, l'éducation aux médias et la participation des enfants et des adolescents.

Pour encourager l'engagement des collégiens, un appel à projets sera lancé à la rentrée. Cela permettra aux jeunes de recevoir jusqu'à 1 500 € pour réaliser leurs projets au sein des collèges et les présenter devant un jury. C'est une opportunité pour eux de développer leurs compétences en communication et d'exprimer leurs passions.

L'école ouverte sur le monde : accompagner les petites parisiennes et parisiens dans l'apprentissage des langues

Depuis la rentrée 2022, Paris compte 25 établissements bilingues anglais/espagnol/allemand, comprenant des écoles maternelles et élémentaires. Par ailleurs, les centres de loisirs bilingues se développent tandis qu'une Académie des langues est sur le point d'ouvrir ses portes.

► Académie des langues : "l'école Cambon va délier les langues"

La Ville de Paris, en collaboration avec l'Académie de Paris, lance l'Académie des Langues, située rue Cambon (Paris Centre). Cette académie accueillera progressivement chaque semaine des élèves, de la maternelle au collège, pour des cours en langue étrangère.

Chaque classe passera au moins une semaine à l'Académie, où des enseignants et des animateurs leur proposeront un parcours d'apprentissage novateur et immersif. Celui-ci inclura l'utilisation du numérique, le théâtre, des sorties en ville, des visites de monuments et de musées, ainsi que la création de contenu audiovisuel et d'autres activités créatives telles que la réalisation d'un passeport des langues et de fresques.

L'Académie deviendra également une ressource clé pour la Ville en matière d'enseignement des langues étrangères. Elle servira de lieu de formation pour les professionnelles et professionnels de la Ville de Paris et de l'Éducation nationale, accueillera des conférences et des événements liés à l'apprentissage des langues et à la découverte des cultures étrangères. En outre, des cours du soir en langues pour les adultes parisiens seront dispensés par le service municipal des cours pour adultes de Paris.

Encourager les bonnes habitudes

► Collecte et valorisation des déchets alimentaires des écoles et collèges publics parisiens

Depuis 2018, Paris collecte les déchets alimentaires des établissements scolaires produisant plus de 10 tonnes de déchets par an. En 2022, près de 500 tonnes de déchets alimentaires provenant d'écoles et de collèges ont été collectées et valorisées par méthanisation.

À partir de septembre 2023, cette collecte s'étendra aux cantines scolaires produisant plus de 5 tonnes de déchets, et dès le 1^{er} janvier 2024, toutes les écoles maternelles, élémentaires et polyvalentes, ainsi que les collèges (sauf cités scolaires) trieront et collecteront les déchets alimentaires. Outre les avantages environnementaux, cette expansion offre des opportunités pédagogiques autour du développement durable, de la citoyenneté et de la réduction du gaspillage alimentaire.

Cette démarche permettra aux écoles de réduire leurs déchets tout en contribuant à la production de compost pour les agriculteurs locaux ou de biogaz pour les véhicules municipaux. Le tri des déchets mobilisera le personnel des écoles et des collèges, ainsi que les équipes d'animation qui accompagneront les élèves selon leur âge.

► Plus de 80% de bio dans les crèches de la Ville de Paris

Chaque année, 30 millions de repas sont servis dans les établissements de la Ville de Paris, dont 3,2 millions en petite enfance.

Le taux de bio a considérablement progressé dans les crèches parisiennes, passant de 68% en 2020 à plus de 80% depuis 2022 et un objectif de 100% d'alimentation durable (dont 95% de bio) à l'échéance du 1^{er} mars 2024.

Ces repas ont reçu la labellisation la plus haute, 3 carottes mention excellence, par Ecocert.

Sur un an ce sont : 69 tonnes de carottes bio, 124 tonnes de pommes terre, 154 tonnes de pommes bio issus de producteurs franciliens de la Coopérative bio d'Ile de France.

En complément, 2023 marque également l'arrivée du 100% bio pour tous les laits (1^{er} âge, 2^e âge et lait de croissance). Avec ce nouveau marché, les crèches sont approvisionnées en lait infantile exclusivement issu de l'agriculture biologique.

► Une restauration collective municipale 100 % bio et durable

Le Plan Alimentation durable 2022-2027 fixe des objectifs ambitieux aux 1 300 restaurants collectifs municipaux qui servent 30 millions de repas par an : les crèches, les cantines scolaires, les Ehpad, le portage à domicile, les restaurants Emeraude et solidaires, les établissements de l'aide sociale à l'enfance et les restaurants du personnel de la Ville de Paris :

- 75 % de denrées labellisées bio ;
- 50% local (250km autour de Paris) ;
- 100% de produits de saison ;
- 100 % des bananes et du chocolat issus de filières équitables ;
- 2 repas végétariens/semaine d'ici 2023 et des alternatives végétariennes quotidiennes d'ici 2025 ;
- zéro sel de nitrite ajouté (Paris est la première collectivité à supprimer les nitrites de la restauration collective) ;
- Suppression de l'ensemble des plastiques en contact avec les aliments dans le cadre du Plan de sortie des plastiques (stockage, réchauffe, service).

Afin d'atteindre ces nouveaux objectifs, Paris a créé en 2023 AgriParis Seine, une association de coopération territoriale visant à structurer les filières agricoles et alimentaires durables, courtes et de proximité avec pour objectif prioritaire l'approvisionnement de la restauration collective.

EN ROUTE VERS LES JOP2024

Génération 2024 : une dynamique olympique bien installée

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont un catalyseur essentiel des aspirations éducatives de Paris dans le cadre du projet éducatif de territoire 2021-2026. La Ville souhaite que cet événement historique soit une opportunité accessible à tous.

Tous les acteurs de l'éducation, y compris les enseignants de la Ville de Paris, les animateurs, et les professeurs de l'Éducation nationale, seront mobilisés pour une série d'événements à venir. Cela comprend un concert intitulé "Jeux en chœur" à la Sorbonne à l'automne 2023, une Journée des Arts Plastiques sur le thème "Corps et Graphie", des Jeux Sportifs Scolaires, et la Semaine Olympique et Paralympique au printemps et à l'été 2024.

Dans cet esprit olympique, les enfants et les jeunes auront l'occasion d'amplifier leur expression grâce à des projets collectifs et coopératifs. Ils ont déjà créé un journal distribué aux familles via Paris Classe Numérique, inauguré le musée olympique à l'école Kellner dans le 17^e arrondissement, et participé à des consultations en ligne. À la rentrée, un appel à projets sera également lancé pour les collégiens.

Cette dynamique se poursuivra au-delà des Jeux. De nombreuses activités ludiques et éducatives de la Ville de Paris sont déjà orientées vers les thèmes olympiques et paralympiques, proposées après la classe et pendant les vacances. Des projets innovants impliquant de multiples partenaires se multiplient, notamment le partenariat "IMPACT 2024" avec de nombreux clubs sportifs et associations culturelles, ainsi que le projet "Émancipation par le break" (une nouvelle discipline olympique) qui sera introduit dans 10 collèges dès la rentrée. De plus, la Ville accompagne l'Académie dans la labellisation "Génération 2024" des écoles et des collèges à Paris, ainsi que dans la création d'équipements sportifs dans les établissements scolaires grâce au programme "1000 dojos" et à l'aménagement de terrains d'urban tennis.

► Musée olympique créé par les élèves des écoles élémentaires Épinettes et Kellner

En juin 2022, la Ville de Paris a inauguré son musée olympique. Créé par les élèves des écoles Épinettes et Kellner situées dans le 17^e arrondissement, ce musée a été construit par les jeunes encadrés par les professeurs de la Ville de Paris, et parrainé par le Comité International Olympique (CIO)

On y retrouve des objets historiques offerts par les différentes fédérations, des sculptures réalisées en arts plastiques, des podcasts créés et enregistrés par les jeunes, des reportages photos de leurs visites et voyages dans d'autres musées olympiques.





Depuis le mois de juin, des visites sont organisées pour les classes et les centres de loisirs parisiens. Le projet a vocation à s'étendre à tous les publics et à perdurer pour faire partie de l'héritage matériel des jeux.

► **Des dojos dans les écoles**

Le judo est une discipline qui permet notamment d'améliorer la coordination, la souplesse et l'équilibre. En pratiquant le judo les enfants peuvent également acquérir des compétences telles que, le respect des règles, la confiance en soi et la gestion de l'énergie.

Ainsi, la Ville de Paris en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et la fédération française de Judo, souhaite ouvrir les écoles à la pratique du judo.

Dans ce cadre, elle envisage de créer 9 salles de dojo avec une réalisation prévue au cours de cette année scolaire.

Ces salles de dojo sont envisagées pour être accessibles :

- Aux enfants durant les temps scolaires et périscolaires (les « temps d'activités périscolaires », plus communément appelés TAP se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 16h30 et sont gratuits ; les centres de loisirs les mercredis après-midi et durant les vacances)
- Aux membres des clubs sportifs concernés.

Inclusion par le sport

► **Le break comme moyen d'émancipation dans les collèges et dans le 1^{er} degré**

Les Jeux Olympiques de 2024 élèveront le break au rang de discipline olympique, ce qui a incité la Ville de Paris à lancer un projet sur cette pratique sportive, proposé par les jeunes eux-mêmes.

1. Promouvoir la citoyenneté par la danse en mettant en avant des valeurs telles que l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, la persévérance et le respect.
2. Encourager l'inclusion par la danse en surmontant les obstacles liés au genre, au handicap, aux croyances et aux préjugés, en se concentrant notamment sur le top rock, une composante accessible du break qui se danse principalement debout.
3. Utiliser la danse comme moyen de bien-être en sensibilisant aux questions de santé, d'alimentation et de relaxation, et en favorisant un meilleur équilibre de vie.
4. Favoriser l'apprentissage en transmettant l'héritage culturel de la danse et des valeurs olympiques à travers des conférences dansées sur l'histoire du break.

Ce projet a été lancé à la rentrée 2022-2023 dans 3 collèges parisiens (Françoise Seligmann - 10^e, Evariste Gallois - 13^e, Georges Brassens - 19^e), impliquant ainsi 60 collégiens. Il sera étendu cette année à au moins 10 collèges parisiens (10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 18^e, 19^e et 20^e). Des initiatives similaires sont déjà en place dans le primaire, grâce aux enseignants d'EPS de la Ville de Paris, et l'Éducation nationale propose de les étendre.

Les centres de loisirs de la Ville, qu'il s'agisse des mercredis ou des vacances, sont également intéressés par la mise en place d'ateliers de break. Cette initiative, très populaire parmi les élèves, suscite l'intérêt d'autres villes de la petite couronne.

De plus, l'émancipation par le break se poursuit pendant les vacances dans le cadre de l'opération "Tou-te-s au collège ! C'est les vacances !" organisée par la Ville de Paris.

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

Des espaces d'accueil des jeunes enfants rénovés et adaptés

Depuis le début de la mandature, 5 rénovations ont été réalisées :

- Mathurin Moreau (19^e) : transformation du jardin d'enfant en multi-accueil
- Justice (20^e) : restructuration / transfert
- Pascal (13^e) : restructuration
- Évangile (18^e) : reconstruction / extension
- Camille Flammarion (18^e) : transformation du jardin d'enfant en multi-accueil

Deux nouvelles crèches :

43, rue des Meuniers (12^e) :

- 66 berceaux
- 760m² à l'intérieur et 410m² d'espace
- 4 millions d'euros de travaux
- Ouverture en septembre 2023

10, rue Saint-Dominique (7^e) :

- 68 berceaux
- 760m² à l'intérieur et 400m² d'espace
- 5,4 millions d'euros de travaux
- Ouverture en novembre 2023

► Les chantiers estivaux

De très nombreux chantiers réalisés cet été dans 466 écoles et 80 collèges, soit plus de 70% du parc scolaire public parisien.

Parmi ces opérations, on peut noter plus particulièrement 200 opérations de grande envergure pour plus de 54 millions d'euros de travaux, comprenant des opérations de mise en accessibilité, une trentaine de réalisation de cour oasis et plus de 70 opérations de rénovations énergétiques.

Des travaux sont menés dans 14 collèges publics parisiens pour des remises en peinture, remplacement de faux plafonds de salles de classe, de luminaires et de prises de courant et informatique, ainsi que des travaux de plomberie dans les sanitaires.

Pour renforcer la formation et l'accompagnement des parcours professionnels des agent.es des crèches municipales, l'École des métiers de la petite enfance de la Ville de Paris ouvre ses portes le 4 septembre, dans les locaux d'une crèche, rue Legendre, dans le 17^e arrondissement.

L'école des métiers de la petite enfance est construite avec agentes et agents, pour les agentes et agents ! Elle vise à développer des formats innovants de formations à l'accueil et l'accompagnement du jeune enfant : mises en pratique dans des espaces de crèche reconstitués, (espace de vie, espace de motricité, cuisine pédagogique, buanderie), extension des formations en réalité virtuelle. Elle permettra aux agents professionnels de la petite enfance de la ville d'accéder plus facilement à des informations sur l'offre de formation, les parcours professionnels et les métiers de la petite enfance.

Dans les premiers temps, l'école consacrera ses ressources à la formation des nouveaux agents (accompagnants éducatifs petite enfance et agents techniques de la petite enfance recrutés récemment) afin de les accompagner dans leur prise poste et leur donner les clés de réussite d'exercice de leurs fonctions consacrées à l'accueil de jeunes enfants et leurs familles.

► Des travaux d'envergure pour la restauration scolaire

Baudricourt (13^e) - 15 millions d'euros : la nouvelle cuisine centrale Baudricourt livrée cet été aura la capacité de produire 3000 repas par jour en liaison chaude. À la pointe de la technologie, cette rénovation permettra d'optimiser la performance énergétique de restauration collective (panneaux photovoltaïques, système de récupération des calories sur les installations de ventilation etc.). Un dispositif d'agriculture urbaine est également intégré à ce projet.

Souzy (11^e) - 5,1 millions d'euros : Cet été, la cuisine centrale de Souzy a bénéficié d'une restructuration complète pour augmenter sa capacité de production, améliorer les conditions de travail pour les agents et remplacer les installations en place par des équipements neufs.

Faire toute leur place aux enfants en situation de handicap

► L'accueil inclusif des jeunes enfants

La Ville de Paris accueille environ 5 500 enfants en situation de handicap, soit 3% de sa population enfantine. Ils sont soutenus par des équipes pluridisciplinaires comprenant médecins, psychologues et psychomotriciens. La Ville renforce ces équipes avec 45 auxiliaires de puériculture supplémentaires et 20 référents en inclusion pour les enfants handicapés, avec l'intention d'ajouter 25 postes supplémentaires en 2023-2024. De plus, une formation spécifique sur le handicap et l'inclusion est proposée, accompagnée de conférences thématiques.

La Ville propose également une multitude d'activités de loisirs en famille, avec une offre ludique diversifiée comprenant 9 ludothèques en intérieur, 11 ludothèques de plein air fixes, un espace de jeux "L'R' de jeux" sur la place de la République, 2 ludothèques à Paris Plage, et 2 ludothèques itinérantes. Environ 208 500 visiteurs ont été accueillis en 2022, avec un budget de 1,8 million d'euros pour 2023.

En outre, la Ville propose des actions visant à renforcer le lien entre parents et enfants, notamment dans les situations difficiles. Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) offrent une trentaine de lieux accessibles où les parents peuvent partager des moments de jeu et d'échange avec leurs enfants, sous la supervision bienveillante de professionnels. En 2022, ce dispositif a enregistré plus de 30 600 visites d'enfants.

► **Renforcer l'accueil des enfants et des jeunes avec des besoins éducatifs particuliers, dont ceux en situation de handicap**

Le projet éducatif de territoire 2021-2026 renforce l'accueil de tous les enfants parisiens, y compris ceux avec des besoins éducatifs particuliers, dans les écoles et les centres de loisirs. Près de 90% des écoles primaires parisiennes accueillent des enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques, y compris ceux en situation de handicap. Cette scolarisation en milieu ordinaire favorise l'apprentissage et le développement de tous les enfants, tout en encourageant l'adaptabilité, la tolérance et l'amitié entre eux.

Pour soutenir cette inclusion, la Ville et l'Académie ont mis en place plusieurs initiatives :

- Une convention permet le cumul d'emploi entre les accompagnants d'enfants en situation de handicap (AESH) et les animateurs, facilitant ainsi les transitions pour ces enfants.
- Des fiches pour les aménagements inclusifs dans les écoles et un guide pour des projets pédagogiques en accessibilité universelle ont été mis à la disposition des professionnels.
- Les équipes mobiles d'appui à la scolarisation continuent d'intervenir dans les écoles et les collèges pour accompagner les professionnelles et professionnels dans l'accueil des enfants en situation de handicap en situation complexe.

Les centres de loisirs parisiens, encadrés par des professionnels de la Ville, sont inclusifs et accueillent tous les enfants, sans distinction. De plus, 9 centres de loisirs municipaux à parité (CLAP) accueillent la moitié de leurs enfants en situation de handicap. La Ville renforce également sa présence d'animateurs dans les centres de loisirs hospitaliers et ouvrira 5 nouvelles unités d'enseignement externes pour l'autisme et la déficience intellectuelle, ainsi qu'un dispositif d'autorégulation pour mieux gérer les émotions et les habiletés sociales des enfants avec TSA.

Enfin, un 9^e CLAP ouvrira ses portes au collège Guillaume Budé dans le 19^e arrondissement pour accueillir 15 jeunes de 11 à 16 ans en situation de handicap les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, en partenariat avec des structures locales.

La Ville de Paris soutient la parentalité de diverses manières :

- **Médiation familiale et espaces de rencontres :** 10 services de médiation familiale interviennent en cas de conflit familial, avec 8 espaces de rencontres pour faciliter le droit de visite en cas de situation familiale compliquée.
- **Accompagnement des parents à l'adolescence sur le numérique :** Un appel à projets sur la "parentalité numérique" a été lancé en 2022, avec 7 actions soutenues, notamment des webinaires et des ateliers dans les écoles. Un autre appel sur l'accompagnement des parents à l'adolescence est en cours, avec des actions prévues pour début 2024.
- **Soutien du lien familles-école et solidarités de quartier :** 50 écoles et 22 collèges bénéficient d'actions favorisant le lien entre parents et équipes éducatives. Par exemple, des ateliers, des cafés de parents, des visites, et des forums sont organisés. De plus, 7 réseaux locaux d'accompagnement des familles monoparentales dans les quartiers populaires proposent des activités de loisirs, un accompagnement social et à l'emploi, ainsi que des temps collectifs et individuels.
- **Soutien aux groupes de parole et aux actions parentales :** Des actions diverses sont menées par des organisations telles que Môm'artre, l'École des parents et des Éducateurs, et les centres sociaux, avec un budget de 790 000 euros en 2023.
- **Amélioration de l'information aux familles :** La Ville utilise Paris.fr, les Relais Informations Familiales dans les mairies d'arrondissement, des supports de communication, des forums, ainsi que des référentes familles dans les arrondissements pour mieux informer les familles.

► **Apprendre et grandir en pleine santé**

Lieux d'apprentissage et de socialisation, l'école et le collège doivent aussi être des lieux de bien-être et de développement. La Ville de Paris accorde une attention toute particulière à la qualité de l'environnement quotidien des enfants et à son impact sur leur santé. Afin de limiter leur exposition à des pollutions et de leur garantir un air intérieur sain, nos laboratoires de santé environnementale réalisent chaque année plusieurs centaines de campagnes de prélèvements et d'analyses dans nos établissements.

► **Une campagne de vaccination pour le papillomavirus humain (HPV)**

En matière de santé, les élèves de 5^e, garçons et filles, auront cette année, pour la première fois, l'opportunité d'être vaccinés, gratuitement et sur le temps scolaire, contre le papillomavirus humain (HPV), un virus responsable de nombreux cancers. C'est une formidable opportunité de protéger vos enfants pour l'avenir. Organisée par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, le Rectorat et la Ville de Paris, cette campagne se déroulera en deux phases correspondant aux deux doses du vaccin, en octobre-novembre 2023 puis au printemps 2024. Les équipes de santé publique de la Ville sont pleinement mobilisées pour mener à bien cette opération.

► **Des protections hygiéniques gratuites distribuées dans les collèges**

Afin de lutter contre la précarité menstruelle et banaliser les règles en rendant les protections périodiques plus visibles dans l'espace public, la Ville de Paris a équipé début 2022 l'ensemble des collèges publics parisiens de 2 distributeurs de protections hygiéniques.

En 18 mois, ce sont plus de 550 000 serviettes et près de 220 000 tampons de qualité, en coton bio certifiés sans perturbateur endocrinien, qui ont été distribués pour contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des élèves parisiennes. Cette démarche s'inscrit dans un des axes forts du Projet éducatif de territoire co-porté entre la Ville et l'Académie. Un an plus tard, le bilan de ce dispositif est très positif : Pour 97% des collèges ayant répondu à une enquête menée par la Ville, la mise à disposition gratuite de ces protections répond efficacement aux besoins de leurs élèves. En parallèle de cette opération, des actions de sensibilisation concrètes auprès des élèves ont été mises en place dans 88% des établissements telles que la lutte contre les stéréotypes de genre, l'égalité femme-homme ou encore l'information et la banalisation des menstruations.



ENCOURAGER LES ADULTES

► Cours d'adultes de Paris : pour vous former où et quand vous le souhaitez

La Ville de Paris offre de nombreuses opportunités pour la formation tout au long de la vie :

- **Lycée d'Adultes de Paris** : Établissement public unique en France, ce lycée prépare chaque année des adultes de plus de 18 ans, sans condition de nationalité ni de résidence à Paris, au baccalauréat général. Il fonctionne en soirée et le samedi matin, ce qui permet à ceux qui travaillent en journée et vivent en dehors de Paris de poursuivre leurs études et se réorienter professionnellement.

- **Cours d'Adultes de Paris** : Ces cours offrent une variété de parcours professionnels dans environ 60 métiers, des cours de langue française et des cours dans 13 langues étrangères. L'offre, renouvelée chaque année pour s'adapter aux besoins changeants des adultes, comprend plus de 600 formations, proposées en journée ou en soirée, en intensif ou à un rythme plus lent, avec des modalités de formation variées (diplômes, certifications, open badges) et la possibilité de suivre des cours en ligne ou en personne. Plus de 850 formateurs spécialisés s'engagent passionnément à transmettre leurs connaissances et à accompagner les apprenants dans la réalisation de leurs projets.

► Répondre aux besoins des publics migrants peu ou pas scolarisés :

Le service des cours d'adultes de la Ville de Paris (SCAP) est l'un des seuls dispositifs parisiens à avoir développé des filières dédiées à ces publics (environ 2 700 inscrits) dans un contexte où référentiels, ressources pédagogiques, recherche et formateurs manquent indubitablement. Une politique partenariale entre la Ville et des universités est en cours pour notamment sensibiliser, former et recruter de futurs diplômés ainsi que renforcer les composantes liées à l'enseignement-apprentissage de ces publics dans les curriculum universitaires.

CONTACT

Nathan Abou

Service de presse de la Ville de Paris
presse@paris.fr
01 42 76 49 61

